

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

I. DÉFINITION DU DIPLÔME

A. Dénomination

SPECIALITE TRANSPORT FLUVIAL DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

B. Champ d'activité

Définition

Le titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat professionnel est un professionnel qui réalise des opérations de transport fluvial de marchandises et/ou de passagers à l'aide d'unités de transport fluvial sur le territoire intra et extracommunautaire. Il exerce ses activités dans les entreprises pratiquant tout type de transport fluvial de marchandises et/ou de passagers et/ou pouvant nécessiter la mise en œuvre de contrats de transport spécifiques.

Son activité consiste à :

- Préparer et organiser sa mission de transport
- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement, d'embarquement, de débarquement et d'avitaillement
- Réaliser le transport et assurer la maintenance et l'entretien du bâtiment
- Communiquer avec son environnement
- Gérer son unité de transport
- Terminer sa mission de transport

Travaillant généralement au sein d'une équipe, il est en relation avec des clients, les services internes (services d'exploitation, commerciaux,...) et partenaires extérieurs (usagers, autorités administratives...) avec lesquels il communique à l'oral et à l'écrit en français et dans une autre langue de la communauté européenne.

Afin de répondre aux besoins spécifiques du transport fluvial, ce professionnel aura suivi une formation spécifique portant sur la préparation à l'obtention :

- de l'Attestation de Capacité Professionnelle,
- du certificat de conduite (certificat de capacité ou patente du Rhin),
- du certificat de conduite au radar (attestation spéciale radar ou patente radar),
- de l'Attestation Spéciale Passagers ou d'expert en bateaux à passagers sur le Rhin,
- du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste,
- des habilitations électriques,
- de l'attestation de Sauveteur Secouriste du Travail,
- de l'ADN (transport de matières dangereuses).

Le dénominateur commun à l'ensemble des activités décrites est l'intégration constante de deux impératifs :

- impératif de santé/sécurité/environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement. Un comportement et une attitude citoyenne sont attendus du conducteur ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités de transport fluvial. Pour ce faire, le conducteur doit se comporter comme un ambassadeur de l'entreprise.

C. Le contexte professionnel

Le type d'entreprises

Le titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat professionnel exerce ses activités au sein d'une entreprise qui effectue des transports de passagers et/ou de "marchandises" générales et/ou spécialisées pour compte propre et/ou pour compte d'autrui.

L'action du titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat Professionnel est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité.

Les conditions générales d'exercice

L'activité du titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat professionnel s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des réglementations de navigation fluviale en vigueur, de prévention des risques professionnels, d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité, de protection de l'environnement et de respect des règles conventionnelles, en particulier celles concernant le code du travail et des réglementations sociales européennes. Son activité tient compte également des attentes de l'entreprise en termes de maîtrise des charges relatives à un transport fluvial (coût de revient...) et de la fidélisation de la clientèle.

D. Les perspectives d'évolution

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire de la spécialité transport fluvial de baccalauréat professionnel peut assumer des responsabilités qui le conduiront à assurer la formation des personnels navigants, à être responsable de la gestion d'une entreprise.

L'organisation de transports fluviaux, le métier d'inspecteur d'armement constituent également des orientations possibles.

Les compétences acquises, éventuellement reconnues par la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur.

II. RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

A1. Préparer et organiser sa mission de transport

A2. Réaliser les opérations de chargement/déchargement, d'embarquement/débarquement et d'avitaillement

A3. Réaliser le transport et assurer la maintenance et l'entretien du bâtiment

A4. Communiquer avec son environnement

A5. Gérer son unité de transport

A6. Terminer sa mission de transport

III. DÉTAIL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

ACTIVITÉS	Tâches principales	
A1. Préparer et organiser sa mission de transport	A1T1	Collecter et exploiter les informations et les documents nécessaires au transport à effectuer
	A1T2	Prendre en charge le bâtiment, l'équipage, les équipements et les accessoires
	A1T3	Organiser les activités à bord en fonction des réglementations en vigueur
	A1T4	Déterminer l'itinéraire adapté et accéder au site de chargement/déchargement des marchandises ou d'embarquement/débarquement des passagers
	A1T5	Organiser le chargement/déchargement, l'embarquement/débarquement
A2. Réaliser les opérations de chargement/déchargement, d'embarquement/débarquement et d'avitaillement	A2T1	Préparer le bâtiment et les accessoires nécessaires à l'activité de chargement ou d'embarquement
	A2T2	Superviser les opérations de chargement/déchargement, d'embarquement/débarquement, procéder à l'avitaillement
	A2T3	Contrôler la conformité de la cargaison
	A2T4	Assurer la sécurité des passagers et du bâtiment
A3. Réaliser le transport et assurer la maintenance et l'entretien du bâtiment	A3T1	Conduire rationnellement et en sécurité le bâtiment
	A3T2	Exploiter les moyens embarqués de contrôle et de suivi de la cargaison
	A3T3	Réaliser les manœuvres de pont
	A3T4	Assurer la surveillance, la maintenance et l'entretien du bâtiment
A4. Communiquer avec son environnement	A4T1	Informier et rendre compte à l'entreprise, communiquer avec les clients et le personnel de bord
	A4T2	Communiquer avec les acteurs de la voie d'eau
A5. Gérer son unité de transport	A5T1	Participer à la gestion de l'entreprise d'un point de vue financier, commercial, social
	A5T2	Gérer la maintenance des équipements et l'entretien du bâtiment
	A5T3	Traiter les anomalies, les incidents et accidents
A6. Terminer sa mission de transport	A6T1	Restituer le bateau, prendre en charge la gestion des déchets
	A6T2	Restituer les documents relatifs à ses activités

Activité A1

PRÉPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T1 – Collecter et exploiter les informations et les documents nécessaires au transport à effectuer

1 – Description de la tâche

- S'assurer de la présence des documents nécessaires au transport (plan de chargement, document de transport, déclaration de chargement, documents réglementaires...)
- Collecter les informations nécessaires au transport à réaliser
- Identifier les contraintes liées à la marchandise, aux passagers et au bateau
- Identifier les contraintes liées à la réglementation du transport fluvial
- Identifier les contraintes liées aux sites de chargement/déchargement et/ou d'embarquement /débarquement
- Renseigner les documents nécessaires au transport

2 – Situation de début

Préparation d'une opération de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication et de gestion (informatique embarquée, ...)

3.2. – Liaisons

- Les différents services de l'entreprise
- Les différents services de(s) l'entreprise(s) cliente(s),
- Les acteurs externes à l'entreprise (autorités compétentes, expéditeur, chargeur, destinataire, affréteur, passagers, ...)

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du bâtiment
- Les documents de bord
- Les documents relatifs à la marchandise et au transport fluvial (lettre de voiture, ...)
- La réglementation du transport fluvial
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les documents obligatoires et nécessaires sont présents.
- ✓ Toutes les informations nécessaires à la réalisation du transport sont collectées et exploitées.
- ✓ Toutes les contraintes liées à la marchandise, aux passagers et au bateau à utiliser sont identifiées et prises en compte.
- ✓ Toutes les contraintes liées aux réglementations du transport fluvial sont prises en compte.
- ✓ Les contraintes liées aux sites de chargement/déchargement et/ou d'embarquement/débarquement sont prises en compte.
- ✓ Les documents sont renseignés conformément à la réglementation et/ou à la démarche qualité de l'entreprise.

5 – Autonomie



Activité A1

PRÉPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T2 – Prendre en charge le bâtiment, l'équipage, les équipements et les accessoires

1 – Description de la tâche

- S'assurer de la compatibilité du bateau par rapport au transport à réaliser
- Vérifier la présence et la qualification des membres de l'équipage requis à bord
- Vérifier la présence, la conformité et la compatibilité des équipements nécessaires aux transports à réaliser
- S'assurer de la présence et de la validité des documents obligatoires
- Signaler les anomalies constatées

2 – Situation de début

Commande d'une opération de transport nécessitant l'utilisation d'équipements et d'accessoires

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bateau et ses équipements
- Les outils de communication et de gestion

3.2 – Liaisons

- Les différents services de l'entreprise
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du bâtiment, des accessoires et équipements
- La réglementation du transport fluvial
- Les documents relatifs à la marchandise et au transport
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Le bateau est compatible avec le transport à réaliser.
- ✓ L'équipage requis est présent à bord.
- ✓ Les équipements et accessoires nécessaires au transport sont présents, compatibles et conformes.
- ✓ Les documents obligatoires sont présents et valides (contrôles obligatoires, visites techniques, agréments, etc.).
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées dans le respect des procédures de l'entreprise.

5 – Autonomie



Activité A1

PRÉPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T3 – Organiser les activités à bord en fonction des réglementations en vigueur

1 – Description de la tâche

- Collecter les données nécessaires à l'équipage et au transport à réaliser
- Organiser les activités à bord
- Renseigner les documents de bord concernant l'équipage, les marchandises, les passagers

2 – Situation de début

Traitement d'une commande de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication
- Les outils de gestion
- Le bâtiment et son équipage

3.2. – Liaisons

- Les services internes à l'entreprise
- Le ou les clients
- Les acteurs de la voie d'eau

3.3 – Références et ressources

- La réglementation du transport fluvial, du travail, de police
- La démarche qualité de l'entreprise
- Les avis et règlements relatifs à la voie d'eau
- La documentation technique du bâtiment

4 – Résultats attendus

- ✓ Toutes les données afférentes à l'équipage, aux marchandises et aux passagers sont présentes et vérifiées.
- ✓ Le travail est organisé et distribué dans le respect des attributions et des qualifications.
- ✓ Les documents de bord sont renseignés.

5 – Autonomie



Activité A1

PRÉPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T4 – Déterminer l'itinéraire adapté et accéder au site de chargement/déchargement des marchandises ou d'embarquement/débarquement des passagers

1 – Description de la tâche

- Collecter les informations liées aux conditions de navigation sur le réseau fluvial
- Déterminer un itinéraire adapté prenant en compte :
 - le gabarit du bateau et de la voie d'eau
 - les contraintes réglementaires, commerciales et environnementales
 - la maîtrise des coûts
- Localiser le site portuaire prévu par le contrat de transport
- Respecter les consignes particulières données par le client

2 – Situation de début

Traitement d'une commande de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication, de cartographie, d'informations nautiques
- Les outils de recherche et d'élaboration d'itinéraires

3.2 – Liaisons

- Le client
- Les gestionnaires du réseau navigable
- Les acteurs externes ou internes à l'entreprise (exploitation, ...)
- Les services de l'administration et des douanes

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique relative aux outils de cartographie, de recherche et d'élaboration d'itinéraires
- La cartographie fluviale
- La documentation technique du bateau
- La réglementation liée au transport fluvial
- La matrice des coûts du transport fluvial
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Toutes les informations et contraintes liées aux conditions de navigation et aux caractéristiques du réseau fluvial sont identifiées et prises en compte.
- ✓ L'itinéraire élaboré est optimisé et prend en compte :
 - le gabarit du bateau et de la voie d'eau et les conditions d'accès au site de chargement/déchargement des marchandises ou d'embarquement/débarquement des passagers,
 - les consignes particulières du client, les contraintes réglementaires, économiques, commerciales et environnementales.

5 – Autonomie



Activité A1

PRÉPARER ET ORGANISER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A1T5 – Organiser le chargement/déchargement, l'embarquement/débarquement

1 – Description de la tâche

- Établir un plan de chargement adapté aux contraintes du transport à réaliser en tenant compte :
 - de la répartition des charges
 - des lois physiques liées au bâtiment
 - de la compatibilité des marchandises entre elles
 - de l'ordre de chargement et de déchargement
- Organiser l'opération de chargement/déchargement
- Organiser l'opération d'embarquement/de débarquement
- Signaler les incompatibilités constatées

2 – Situation de début

Traitement d'une commande de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les outils de communication
- Les caractéristiques de la marchandise transportée
- Les outils d'élaboration des plans de chargement
- La liste des passagers admis à monter à bord
- Les caractéristiques du site de chargement/déchargement, d'embarquement/débarquement

3.2– Liaisons

- Le client.
- Le chargeur/le déchargeur
- Les opérateurs d'avitaillement
- Les responsables portuaires
- Les interlocuteurs externes ou internes à l'entreprise

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du bâtiment
- Les documents de transport à réaliser (lettre de voiture, connaissance, ...)
- La réglementation liée au transport fluvial, la réglementation portuaire locale
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Le plan de chargement est adapté aux contraintes du transport et tient compte :
 - de la répartition des charges,
 - des lois physiques liées au bâtiment,
 - de la compatibilité des marchandises entre elles,
 - de l'ordre de chargement et de déchargement.
- ✓ Les opérations de chargement / de déchargement, d'embarquement/de débarquement sont organisées en tenant compte des impératifs de sécurité et de sûreté à bord.
- ✓ Les incompatibilités et anomalies constatées sont toutes signalées suivant le respect des procédures qualité de l'entreprise (formulaire,...).

5 – Autonomie



Activité A2

RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT, D'EMBARQUEMENT/DÉBARQUEMENT ET D'AVITAILLEMENT

Tâche A2T1 – Préparer le bâtiment et les accessoires nécessaires à l'activité de chargement ou d'embarquement.

1 – Description de la tâche

- Préparer les cales, les ponts de chargement ou les citernes (nettoyage, ouverture des orifices...) dans le respect de la réglementation et des contraintes environnementales
- Organiser l'accueil des passagers
- Mettre en place les accessoires nécessaires au chargement ou à l'embarquement
- Positionner et amarrer le bâtiment au niveau des installations de chargement ou d'embarquement

2 – Situation de début

Réalisation des opérations de chargement ou d'embarquement

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bâtiment, ses équipements et ses accessoires
- La signalétique
- L'équipage
- La cargaison
- Les passagers

3.2 – Liaisons

- Les différents services de l'entreprise
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise (chargeur, affréteur, agences commerciales, ...)

3.3 – Références et ressources

- La réglementation liée à l'utilisation des matériels de manutention, de chargement et d'embarquement
- La réglementation du transport fluvial
- Les documents relatifs à la cargaison ou aux passagers à transporter
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Le bâtiment est prêt à charger la cargaison.
- ✓ L'accueil des passagers est organisé.

5 – Autonomie



Activité A2

RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT, D'EMBARQUEMENT/DÉBARQUEMENT ET D'AVITAILLEMENT

Tâche A2T2 – Superviser les opérations de chargement/déchargement, d'embarquement/débarquement, procéder à l'avitaillement

1 – Description de la tâche

- S'assurer de la répartition et de la protection de la cargaison conformément au plan de chargement et aux conditions de stabilité
- S'assurer du respect des règles d'hygiène, de sécurité, de l'environnement et de sûreté lors des opérations de chargement/déchargement, d'embarquement/débarquement et d'avitaillement
- Participer aux opérations de chargement/déchargement ou d'embarquement/débarquement
- Réaliser l'avitaillement

2 – Situation de début

Réalisation des opérations de chargement/déchargement ou d'embarquement/débarquement, d'avitaillement.

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bâtiment, ses équipements et accessoires
- L'équipage
- Les équipements de sécurité
- Les équipements d'arrimage de la cargaison
- L'équipement du site d'avitaillement et son personnel

3.2 – Liaisons

- Les prestataires et acteurs internes et externes à l'entreprise (chargeur, destinataire, personnel de manutention, affréteur, expéditeur, passagers, agences commerciales, ...)

3.3 – Références et ressources

- La réglementation du transport fluvial
- Les documents relatifs à la marchandise ou aux passagers à transporter
- Le plan de chargement
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les marchandises sont chargées/déchargées dans le respect de la sécurité, de la réglementation, de l'environnement et conformément au plan de chargement et aux conditions de stabilité.
- ✓ La protection de la cargaison est assurée.
- ✓ Les passagers sont embarqués/débarqués dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de sûreté.
- ✓ Les opérations d'avitaillement sont réalisées dans le respect de la réglementation et de l'environnement.
- ✓ Les quantités avitaillées correspondent aux besoins.

5 – Autonomie



Activité A2

RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT, D'EMBARQUEMENT/DÉBARQUEMENT ET D'AVITAILLEMENT

Tâche A2T3 – Contrôler la conformité de la cargaison

1 – Description de la tâche

- Contrôler la conformité des marchandises chargées (identification des colis, état, quantité...)

2 – Situation de début

Réalisation des opérations de chargement ou de déchargement

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bateau et ses équipements
- L'équipage du bateau

3.2 – Liaisons

- Les différents services de l'entreprise
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise (chargeur, destinataire, personnel de manutention, affréteur, expéditeur...)

3.3 – Références et ressources

- Les documents relatifs à la cargaison et au transport
- Les documents du bateau relatifs au jaugeage
- Le plan de chargement
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ La cargaison chargée est identifiée, contrôlée et quantifiée.
- ✓ Les anomalies sont signalées.

5 – Autonomie



Activité A2

RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT, D'EMBARQUEMENT/DÉBARQUEMENT ET D'AVITAILLEMENT

Tâche A2T4 – Assurer la sécurité des passagers et du bâtiment

1 – Description de la tâche

- Collecter les informations nécessaires à la sécurité des passagers
- Identifier les situations de danger et y remédier
- Respecter les règles de sécurité
- Vérifier la conformité des matériels et des amarrages
- Respecter la réglementation en vigueur
- Sécuriser le bâtiment

2 – Situation de début

Réalisation d'un transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bateau et ses équipements
- L'équipage du bateau

3.2 – Liaisons

- Les différents services de l'entreprise
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise (autorités portuaires et services compétents de sécurité...)
- Les passagers

3.3 – Références et ressources

- Les règles de sécurité à bord et lors des phases d'embarquement et de débarquement
- L'organisation structurelle et fonctionnelle du bâtiment
- Les règles d'utilisation des matériels et des équipements
- Les procédures de contrôle
- La réglementation du transport fluvial
- Les documents et la conformité des matériels

4 – Résultats attendus

- ✓ Les informations relatives à la sécurité des passagers et du bâtiment sont collectées et exploitées.
- ✓ La sécurité des passagers à bord et lors des phases d'embarquement et de débarquement est assurée.
- ✓ Toutes les contraintes liées à la sécurité des passagers et du bâtiment sont identifiées et prises en compte.
- ✓ Les situations de danger sont clairement identifiées, les mesures de prévention sont mises en place dans le respect de la réglementation en vigueur.

5 – Autonomie



Activité A3

RÉALISER LE TRANSPORT ET ASSURER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

Tâche A3T1 – Conduire rationnellement et en sécurité le bâtiment

1 – Description de la tâche

- Conduire le bâtiment en respectant les règlements de police
- Maîtriser et exploiter les caractéristiques techniques du bâtiment
- Conduire en sécurité un bâtiment léger ou chargé en tenant compte des forces physiques exercées
- Adopter une conduite :
 - rationnelle
 - prévisionnelle
 - respectueuse des personnes, des biens et de l'environnement

2 – Situation de début

Réalisation d'une opération de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bâtiment, ses équipements et accessoires
- Les voies d'eaux nationales et/ou internationales

3.2 – Liaisons

- Les services d'informations nautiques
- Les acteurs externes ou internes à l'entreprise (exploitation, services techniques,...)
- Les usagers de la voie d'eau
- Les administrations et organismes de la voie d'eau

3.3 – Références et ressources

- La réglementation de la voie d'eau, les avis à la batellerie
- La documentation technique du bâtiment (manuels, instructions concernant les instruments et appareils du bord et les aides à la navigation...)
- La démarche qualité de l'entreprise
- Les documents de bord et de transport
- Le plan de route

4 – Résultats attendus

- ✓ La conduite est adaptée au type, à la masse et au chargement du bâtiment, dans le respect des intérêts de l'entreprise, des clients et de l'environnement.
- ✓ Le règlement de police et règlements annexes sont respectés.
- ✓ Les différents supports d'aide à la conduite sont correctement utilisés.

5 – Autonomie



Activité A3

RÉALISER LE TRANSPORT ET ASSURER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

Tâche A3T2 – Exploiter les moyens embarqués de contrôle et de suivi de la cargaison

1 – Description de la tâche

- Mettre en œuvre les instruments et outils de contrôle et de suivi de la cargaison
- Les moyens de gestion de la cargaison

2 – Situation de début

Réalisation d'une opération de transport

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les instruments et indicateurs de bord
- Les outils de suivi de la cargaison

3.2 – Liaisons

- Les acteurs externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeur, destinataire,...)
- Les administrations et organismes de la voie d'eau

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique du bâtiment et des systèmes embarqués
- Les réglementations
- La démarche qualité de l'entreprise
- Les documents de transport et d'accompagnement de la cargaison

4 – Résultats attendus

- ✓ Le suivi de la cargaison est assuré pour l'entreprise et pour les clients.

5 – Autonomie



Activité A3

RÉALISER LE TRANSPORT ET ASSURER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

Tâche A3T3 – Réaliser les manœuvres de pont

1 – Description de la tâche

- Réaliser et superviser en sécurité les manœuvres de pont

2 – Situation de début

Réalisation d'une opération de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bâtiment, ses équipements et accessoires
- Les moyens de communication
- Les infrastructures

3.2 – Liaisons

- L'équipage et les autres usagers de la voie d'eau

3.3 – Références et ressources

- La réglementation locale et les consignes de sécurité en vigueur
- La signalétique du site portuaire et du bâtiment
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les manœuvres sont réalisées dans le respect de la sécurité et de la réglementation.

5 – Autonomie



Activité A3

RÉALISER LE TRANSPORT ET ASSURER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DU BÂTIMENT

Tâche A3T4 – Assurer la surveillance, la maintenance et l'entretien du bâtiment

1 – Description de la tâche

- Collecter et décoder les informations nécessaires à la maintenance des équipements, à la surveillance et à l'entretien du bâtiment
- Diagnostiquer une anomalie ou un dysfonctionnement
- Mettre en œuvre les mesures préventives et de remise en conformité : maintenance périodique, réparation, remplacement et entretien

2 – Situation de début

- Plan de maintenance périodique et d'entretien du bâtiment
- Dysfonctionnement, anomalie ou incident constaté

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bâtiment, ses équipements et accessoires
- Les outils d'aide au diagnostic
- L'outillage, les appareillages de mesure et de contrôle et autres équipements d'intervention
- Produits, accessoires et pièces de rechange

3.2 – Liaisons

- L'équipage
- Le service technique
- Les plateformes d'intervention à distance et d'aide aux diagnostics

3.3 – Références et ressources

- Les carnets d'entretien
- Les banques de données d'informations et la documentation constructeur
- L'organigramme de la procédure de diagnostic
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Le dysfonctionnement ou l'anomalie constaté(e) est localisé(e).
- ✓ Les causes de dysfonctionnement sont analysées et prises en compte.
- ✓ Des solutions correctives sont mises en œuvre.
- ✓ La maintenance périodique est assurée conformément aux procédures en vigueur.
- ✓ L'entretien du bâtiment est assuré.

5 – Autonomie



Activité A4

COMMUNIQUER AVEC SON ENVIRONNEMENT

Tâche A4T1 – Informer et rendre compte à l'entreprise, communiquer avec les clients et le personnel de bord

1 – Description de la tâche

- Identifier l'interlocuteur
- Rendre compte à l'entreprise, au client
- Informer le personnel de bord
- Utiliser les supports de communication adaptés

2 – Situation de début

Réalisation d'une opération de transport

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les moyens de communication mis à disposition

3.2 – Liaisons

- Les interlocuteurs externes ou internes à l'entreprise (exploitation, expéditeurs, destinataires, prestataires, personnel de bord, clients....)

3.3 – Références et ressources

- Les documents de transport
- La documentation technique
- Les règlements
- Le protocole de sécurité
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les interlocuteurs externes ou internes à l'entreprise sont informés.
- ✓ L'information transmise est juste et argumentée.
- ✓ La formalisation des difficultés et des solutions apportées est conforme à la démarche prévue par l'entreprise.
- ✓ La communication est adaptée à la situation et aux interlocuteurs et véhicule une image positive de l'entreprise.

5 – Autonomie



Activité A4

COMMUNIQUER AVEC SON ENVIRONNEMENT

Tâche A4T2 – Communiquer avec les acteurs de la voie d'eau

1 – Description de la tâche

- Communiquer toutes les informations nécessaires aux acteurs de la voie d'eau
- Signaler les incidents et aléas rencontrés
- Exploiter les informations reçues

2 – Situation de début

Une situation de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bâtiment
- Les moyens de communication

3.2 – Liaisons

- Les usagers de la voie d'eau
- Les services gestionnaires de la voie navigable, les autorités de contrôle
- Les partenaires externes

3.3 – Références et ressources

- Les règlements
- La démarche qualité de l'entreprise
- La documentation technique

4 – Résultats attendus

- ✓ La communication est adaptée à la situation et aux interlocuteurs et véhicule une image positive de l'entreprise.
- ✓ Le contexte culturel et les réglementations des pays traversés sont pris en compte.
- ✓ Le compte rendu des litiges, conflits et difficultés rencontrés respecte la procédure prévue par l'entreprise.

5 – Autonomie



Activité A5

GÉRER SON UNITÉ DE TRANSPORT

Tâche A5T1 – Participer à la gestion de l'entreprise d'un point de vue financier, commercial, social

1 – Description de la tâche

- Identifier les éléments de droit civil, commercial et fiscal nécessaires à la gestion d'une entreprise de transport fluvial
- Prendre en compte les caractéristiques du marché
- Exploiter un fichier clientèle
- Participer à la gestion commerciale et financière de l'entreprise de transport fluvial
- Identifier les règles d'accès au marché européen des transports fluviaux
- Traiter les litiges
- Évaluer les compétences de l'équipage
- Organiser et suivre la formation continue des personnels

2 – Situation de début

Une opération de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- L'entreprise de transport fluvial

3.2 – Liaisons

- Les clients et intermédiaires (affréteurs, commissionnaires,...)
- Les pouvoirs publics (services fiscaux, sécurité sociale...)
- Le service comptabilité (expert-comptable, comptable...)

3.3 – Références et ressources

- Les codes (code civil, code du commerce, code fiscal...)
- Les outils de la comptabilité

4 – Résultats attendus

- ✓ Les caractéristiques du marché sont prises en compte.
- ✓ La gestion du fichier client permet d'assurer la pérennité de l'entreprise.
- ✓ La gestion commerciale et financière est assurée.
- ✓ Les règles d'accès au marché européen des transports fluviaux sont connues.
- ✓ Les litiges sont traités en préservant les intérêts de l'entreprise.
- ✓ Les compétences de l'équipage sont évaluées.
- ✓ Le plan de formation continue des personnels est établi.

5 – Autonomie



Activité A5

GÉRER SON UNITÉ DE TRANSPORT

Tâche A5T2 – Gérer la maintenance des équipements et l'entretien du bâtiment

1 – Description de la tâche

- Organiser et suivre la maintenance à bord et l'entretien du bâtiment

2 – Situation de début

Une opération de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bâtiment
- Le personnel de bord
- Les services techniques internes et/ou externes

3.2 – Liaisons

- Les autorités compétentes
- Les acteurs internes et externes à l'entreprise

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique
- Les règlements
- La démarche qualité de l'entreprise
- Les documents de bord

4 – Résultats attendus

- ✓ L'entretien du bâtiment et la maintenance des équipements sont assurés dans le respect des procédures constructeur et de la protection de l'environnement.

5 – Autonomie



Activité A5

GÉRER SON UNITÉ DE TRANSPORT

Tâche A5T3 – Traiter les anomalies, les incidents et accidents

1 – Description de la tâche

- Identifier les situations à risque
- Analyser une situation particulière
- Identifier les acteurs
- Signaler les anomalies, incidents et accidents
- Proposer des solutions
- Mettre en œuvre la solution retenue
- Mettre en œuvre des mesures de protection, d'alerte et de secours
- Renseigner les documents (document unique, consignes de sécurité, rapport d'accident ou d'avarie....)

2 – Situation de début

Une activité de transport

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Les moyens de communication
- Le bâtiment
- Le personnel de bord

3.2– Liaisons

- Les acteurs internes ou externes à l'entreprise (autorités compétentes, services de secours, services techniques...)
- Les clients

3.3 – Références et ressources

- Le document unique
- Les règlements
- Les consignes écrites et/ou fiches de données de sécurité
- Le rôle de sécurité
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les situations à risque sont identifiées.
- ✓ Le document unique est mis en application.
- ✓ L'analyse de la situation est cohérente.
- ✓ L'entreprise est informée des difficultés rencontrées ainsi que des anomalies et incidents constatés.
- ✓ Les propositions faites permettent de résoudre les difficultés.
- ✓ La solution retenue est mise en œuvre.
- ✓ Les mesures de protection, d'alerte et de secours sont mises en œuvre.
- ✓ Le rapport d'avarie, d'incident ou d'accident est établi.
- ✓ L'environnement est préservé.

5 – Autonomie



Activité A6

TERMINER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A6T1 – Restituer le bateau, prendre en charge la gestion des déchets

1 – Description de la tâche

- Restituer le bateau en bon état de fonctionnement, prêt à effectuer un nouveau transport
- Restituer le bateau dans les délais impartis, à l'emplacement prévu
- Constaté les avaries concernant le bateau ou la marchandise.
- Constaté les incidents, accidents survenus à l'équipage, aux passagers
- Recenser les données relatives aux transports effectués
- Ranger les supports de manutention et éléments de conditionnement
- Trier et éliminer les déchets conformément à la réglementation, à la démarche qualité de l'entreprise et dans le respect de l'environnement
- Respecter les règles de manutention et de sécurité
- Renseigner les documents

2 – Situation de début

Finalisation d'une opération de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bateau, sa documentation, ses équipements et accessoires
- Les outils de communication
- Les outils de gestion (informatique embarquée...)
- Les matériels et support de manutention, d'arrimage
- Les équipements de protection individuelle

3.2 – Liaisons

- Les différents échelons hiérarchiques et services de l'entreprise
- Les différents services de(s) l'entreprise(s) cliente(s)
- Les prestataires et acteurs externes à l'entreprise (pouvoir public, douane, sous-traitants, ...)

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique
- Les documents relatifs au transport
- Les règlements
- La documentation interne et la démarche qualité et environnementale de l'entreprise
- Les règles relatives à la PRAP

4 – Résultats attendus

- ✓ Le bateau est restitué à l'emplacement prévu, dans les délais impartis.
- ✓ Le bateau, son équipement sont techniquement et réglementairement conditionnés pour effectuer un nouveau transport.
- ✓ Les procédures qualité de l'entreprise sont respectées.
- ✓ Les rebuts sont traités dans le respect des procédures environnementales.
- ✓ Les anomalies constatées sont signalées.
- ✓ Les règles de manutention et de sécurité sont respectées.
- ✓ Les documents sont renseignés.

5 – Autonomie



Activité A6

TERMINER SA MISSION DE TRANSPORT

Tâche A6T2 – Restituer les documents relatifs à ses activités

1 – Description de la tâche

- Renseigner et transmettre les documents relatifs au bâtiment et à son équipage (livret de service, livre de bord, rapport d'avarie, compte rendu d'activité...)
- Renseigner et transmettre au(x) service(s) compétent(s) les documents relatifs au transport effectué (déclaration de chargement, documents douaniers, consommations, état des stocks, pièces comptables...)

2 – Situation de début

Finalisation d'une opération de transport fluvial

3 – Conditions de réalisation

3.1 – Moyens

- Le bateau et ses équipements

3.2 – Liaisons

- Les différents échelons hiérarchiques et services de l'entreprise
- Les acteurs externes à l'entreprise (acteurs de la voie d'eau, clients...)

3.3 – Références et ressources

- La documentation technique
- Les règlements
- Les documents relatifs au transport
- Les documents de bord
- La démarche qualité de l'entreprise

4 – Résultats attendus

- ✓ Les documents sont renseignés et transmis.

5 – Autonomie

